

Métiers des espaces verts

Risques professionnels



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
Assistants techniques

EN PRÉSENTIEL Réf. 19b008

14 h
21.22 mai

€ 930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Ingénieur sécurité

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Cette formation s'adresse aux différents acteurs des services de prévention et de santé au travail qui désirent perfectionner leurs connaissances et compétences en identification des expositions professionnelles des métiers des espaces verts, sans oublier les cancérogènes professionnels.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Appréhender les risques professionnels spécifiques aux métiers des espaces verts.
- Aider les entreprises du secteur dans la construction d'une démarche de prévention des risques professionnels et de maintien en emploi.
- Développer et valoriser les actions en milieu de travail dans le cadre de la pluridisciplinarité.

Programme

- Décrire les caractéristiques du secteur d'activité des métiers des espaces verts.
- Étudier les principales tâches : le désherbage, la tonte, la taille, l'entretien et le nettoyage des installations, les travaux d'aménagement, le traitement et le soin des végétaux, la maintenance des outils de travail...
- Répertorier les principaux lieux d'activité.
- Identifier les machines et outils couramment utilisés (mise en œuvre, entretien).
- Énumérer les principaux produits et matériaux employés.
- Définir les relations des travailleurs avec le public.
- Identifier les facteurs de risques professionnels des métiers des espaces verts.
 - Ambiances physiques (bruit, vibrations, travail à l'extérieur, ambiance thermique, UV...).
 - Emploi des produits chimiques.
 - Agents biologiques.
 - Contraintes posturales et manutention.
 - Contraintes organisationnelles et relationnelles.
 - Autres dangers et autres risques.
 - Focus sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.
- Définir les mesures de prévention technique (collective et individuelle) et organisationnelle.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.